

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP lance la version anglaise de son nouveau site Internet

Paris, le 19 novembre 2015 – L'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) a mis en ligne le 3 novembre 2015 la version anglaise de son nouveau site Internet www.rafp.fr/en. La refonte de ce site, outil central de la stratégie de communication de l'Établissement, concrétise le souhait de créer un véritable média de communication interactif au service de ses différents publics.

Dans un souci de cohérence et de visibilité, l'ERAFP a fait le choix d'étoffer son offre digitale en lançant le 3 novembre dernier la version anglaise de son nouveau site Internet. Cette version du site entend répondre aux attentes des publics internationaux, mais également mieux faire connaître les actions de l'Établissement dans la sphère des investisseurs de long terme.

Pensée dans le respect de son identité graphique, cette version anglaise respecte les normes d'accessibilité développées par le World Agency Initiative et a été conçue en « responsive web design » pour être lisible sur tous types de supports.

Sa nouvelle ergonomie facilite la navigation tout en mettant en avant la gestion 100% ISR de l'Établissement ainsi que ses divers engagements pour la transition énergétique.

Grâce à une page d'accueil plus aérée, il offre immédiatement aux internautes une vue d'ensemble des contenus à leur disposition. Cette évolution, alliée à une arborescence repensée, leur permet d'accéder plus rapidement aux informations recherchées, mais aussi de mieux se repérer lors de leur visite.

Une relation dématérialisée plus active avec les différents publics de l'ERAFP est désormais possible via la création de formulaires de contact, d'abonnement à sa newsletter ISR et d'abonnement à ses alertes d'appels d'offres.

Enfin, pour rendre plus compréhensibles les actions menées par l'Établissement, des fichiers de type infographies ou encore vidéos sont maintenant disponibles.

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec plus de 23 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 45000 employeurs et près de 1,8 milliard d'euros de cotisations collectées par an. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP ➔ www.rafp.fr

CONTACTS PRESSE

E communication@erafp.fr